

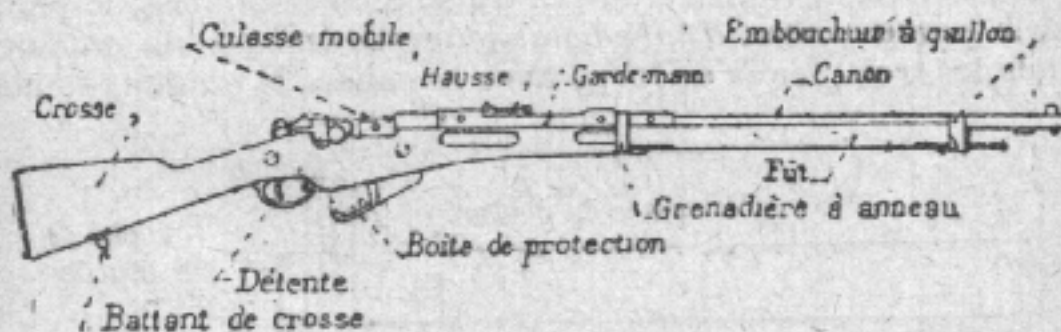
FUSIL 1916.

CHAPITRE I.

NOMENCLATURE.

ARTICLE UNIQUE.

1. Pour l'étude de la nomenclature, le fusil 1916 peut se diviser en six parties principales (1) :



Fusil 1916.

- 1° le canon et la hausse;
- 2° la boîte de culasse;
- 3° la culasse mobile;
- 4° les mécanismes;
- 5° la monture et les garnitures;
- 6° l'épée-baïonnette.

(1) Il existe des fusils 1916 aménagés pour recevoir une lunette de pointage (voir X^e Partie, N^{os} 17 à 24).

1° CANON ET HAUSSE.

Canon.

2. Intérieur (fig. 1) : l'âme, du calibre de 8 millimètres (1),

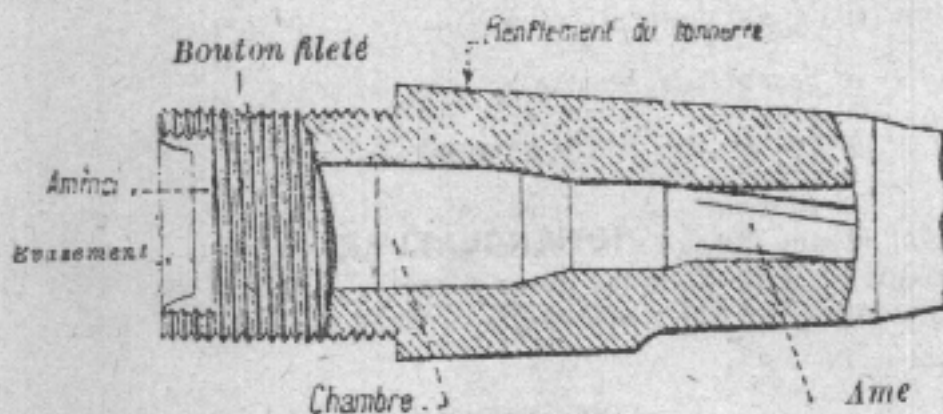


Fig. 1. — Canon (partie postérieure.)

avec 4 rayures (2), faisant un tour sur 24 centimètres; la chambre qui reçoit la cartouche.

3. Extérieur (fig. 1 et 2) : la tranche de la bouche; le petit et le grand tenons d'épée-baïonnette et l'embase du guidon, tous les trois venus de forge avec le canon; le guidon, soudé

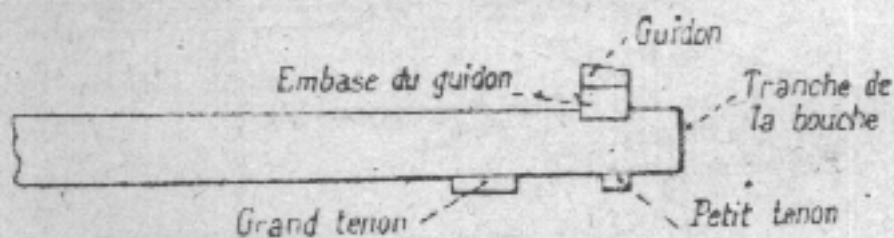


Fig. 2. — Canon (Partie antérieure.)

sur son embase et portant une fente destinée à faciliter les tirs de précision; le tonnerre (3); le bouton fileté, avec l'amin-ci du logement de l'extracteur et l'évasement du raccordement avec la boîte de culasse.

4. Le canon est bronzé extérieurement.

(1) Mesure prise sur le plein des rayures.

(2) On appelle *sens des rayures* dans une arme, la direction que prend la rayure supérieure quand on regarde par le tonnerre ou par la bouche. Le fusil 1916 est rayé à gauche, c'est-à-dire que la rayure supérieure est orientée vers la gauche, quand on regarde l'âme comme il vient d'être dit.

(3) Sur le tonnerre on remarque : à la partie antérieure et inférieure, le pan pour l'enclassement (vissage du canon dans la boîte de culasse); à la partie postérieure et supérieure, le trait de repère correspondant à celui de la boîte de culasse (limite de vissage du canon).

Hausse.

5. La hausse (fig. 3) comprend huit pièces :

1° le *pied de hausse*, soudé sur le canon, ses *griffes*, ses *gradins*, ses *oreilles*; sur la face gauche, des chiffres indiquent les distances de hausse correspondant à chaque *gradin* (400 à 800 mètres);

2° le *ressort de hausse*;

3° la *vis du ressort de hausse* (1);

4° la *planche*, qui porte deux *crans de mire* : l'un n'est visible que lorsque la planche est rabattue en avant; il correspond à la distance de 250 mètres; l'autre sert pour les distances de 400 à 800 mètres quand on dispose le *curseur*

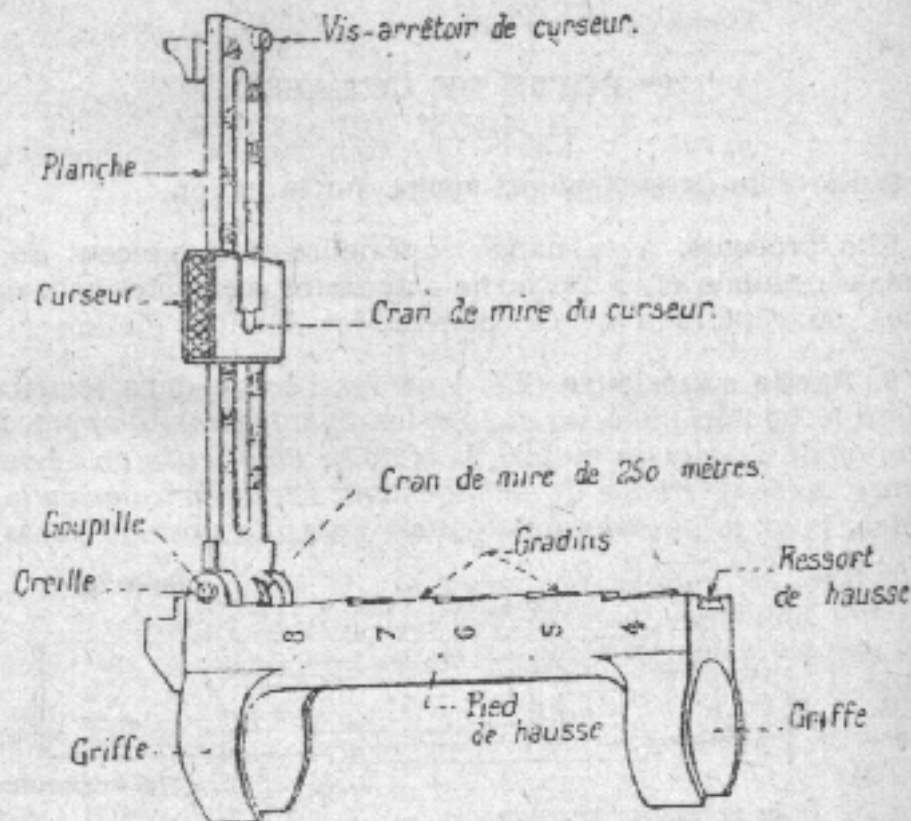


Fig. 3. — Hausse.

sur les gradins du pied. La planche est graduée de 900 à 2.400 mètres. Chaque bord est gradué de 200 en 200 mètres (centaines impaires sur le bord droit, centaines paires sur le

(1) Le bout de la vis n'est pas fileté et pénètre dans une fraisure spéciale du canon, pour empêcher le pied de hausse de se déplacer.

bord gauche), au-dessus de chaque grand trait est inscrit le nombre indiquant la distance; enfin, à côté de chaque nombre, se trouve un petit trait qui indique la distance donnée par le nombre, augmentée de 50 mètres;

5° le *curseur*, qui porte le cran de mire utilisé pour les distances de 900 à 2.400 mètres;

6° le *ressort de curseur*, logé dans la coulisse gauche du curseur;

7° la *vis-arrêtoir du curseur*;

8° la *goupille*, qui réunit la planche au pied de hausse.

6. Le pied de hausse est bronzé comme le canon; les autres pièces sont mises à la couleur bleue.

7. La planche de hausse est polie sur la face qui porte la graduation.

2° BOITE DE CULASSE.

8. La boîte de culasse est vissée sur le canon.

Elle présente, à sa partie supérieure, le logement de la culasse mobile et, à sa partie inférieure, celui des mécanismes de répétition et de détente.

9. **Partie supérieure** (fig. 4 et 5) : l'*écrou* dans lequel se visse le bouton fileté du canon; les *épaulements d'appui* des tenons de la culasse mobile; la *tranche antérieure de l'échancreure*, avec la *rampe de dégagement*; les *deux rainures latérales*, pour le passage des tenons; l'*entaille* pour le passage

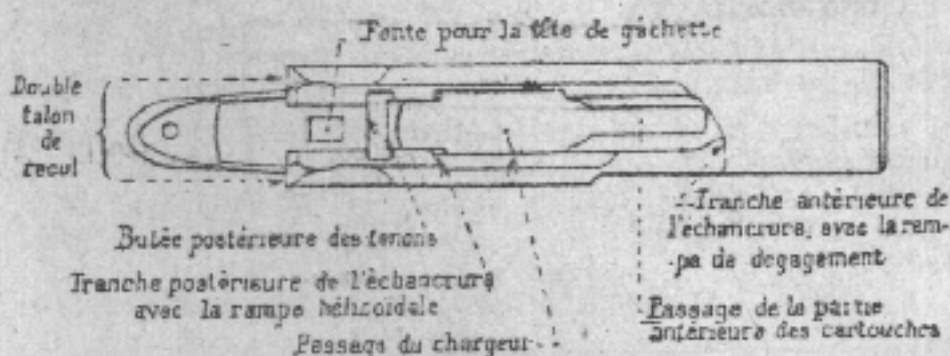


Fig. 4. — Boîte de culasse. (Vue en dessus.)

de l'extracteur; la *tranche postérieure de l'échancreure* avec la *rampe hélicoïdale*; l'*entaille de démontage de la tête mobile*; la *butée postérieure des tenons*; la *fente, pour la tête de gâchette*; le *double talon de recul*.

10. **Partie inférieure** (fig. 4 et 5) : le logement de la partie supérieure du support de mécanisme; le passage du chargeur et de la partie antérieure des cartouches, la chape d'as-

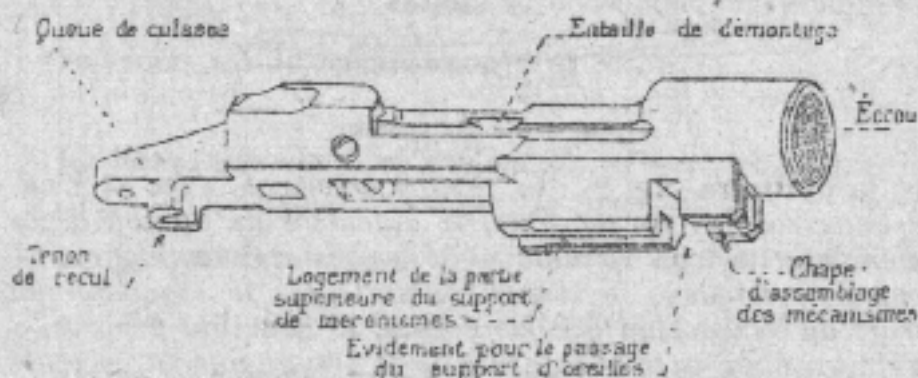


Fig. 5. — Boîte de culasse. (Vue à droite et en dessous.)

semblage des mécanismes; l'évidement pour le passage du support d'oreilles; le plan incliné pour faciliter l'introduction des cartouches dans la chambre; la queue de culasse avec son tenon de recul.

11. La boîte de culasse est bronzée extérieurement.

3° CULASSE MOBILE.

12. La culasse mobile (fig. 6) comprend huit pièces :

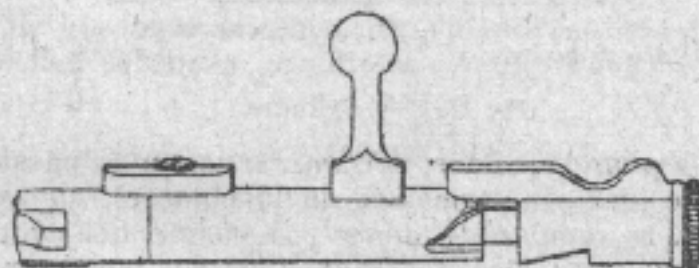


Fig. 6. — Culasse mobile. (Ensemble.)

1° La **tête mobile** (fig. 7) : le corps cylindrique; les deux tenons de fermeture; la cuvette; le bouton; le logement de l'extracteur; la rainure, pour le passage de l'éjecteur, avec

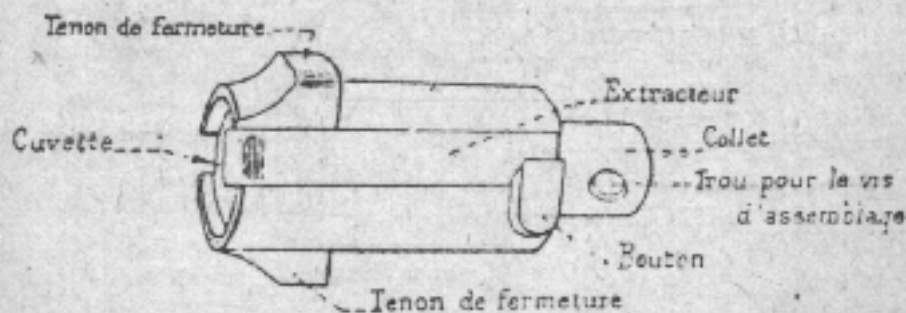


Fig. 7. — Tête mobile.

sa partie plus large pour le passage de la tête de gâchette; le collet, son trou pour la vis d'assemblage; le canal du percuteur;

2° l'**extracteur** (fig. 8) : le talon, la branche formant ressort; la tête avec son plan incliné et sa griffe;



Fig. 8. — Extracteur.

3° le **cylindre** (fig. 9) : le renfort antérieur, avec sa tranche antérieure et son arrondi; le logement du bouton de la tête mobile; le trou taraudé pour la vis d'assemblage. Le corps cylindrique : la tranche antérieure; le logement du ressort de percussion et son ressaut; le canal du percuteur; la rainure pour la tête de gâchette et son chanfrein; la fente

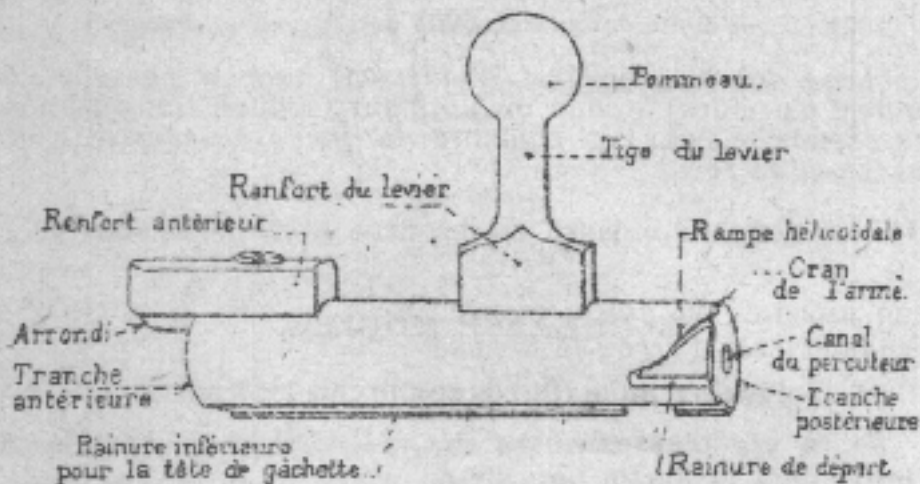


Fig. 9. — Cylindre.

transversale pour l'éjecteur; l'échancrure pour le passage de la cartouche (dans la fermeture de la culasse); la tranche postérieure; la rainure de départ; la rampe hélicoïdale; le cran de l'armé. Le levier, son renfort, sa tige, son pommeau;

4° le **chien** (fig. 10) : le corps cylindrique : la tranche antérieure, le canal du percuteur, le logement du manchon; le coin d'arrêt, sa rampe hélicoïdale et son dégagement cylin-

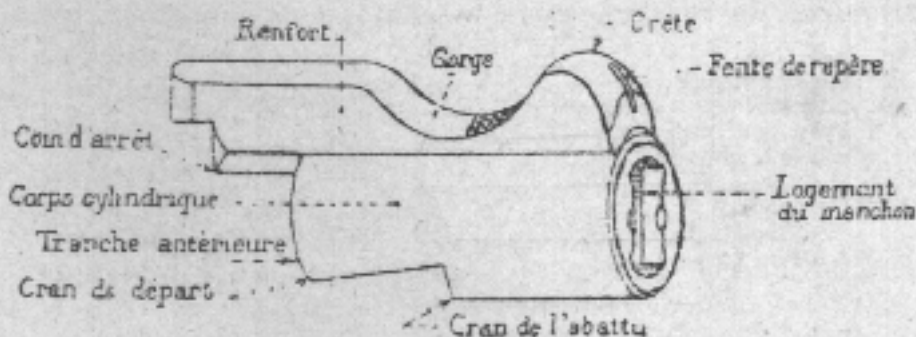


Fig. 10. — Chien.

drique; le renfort, sa gorge, sa crête quadrillée; sa fente de repère; le cran de départ (partie de la tranche antérieure qui s'appuie, à l'armé, contre la tête de gâchette); le cran de l'abattu;

5° le **percuteur** (fig. 11) : la *pointe*, la *partie cylindrique*

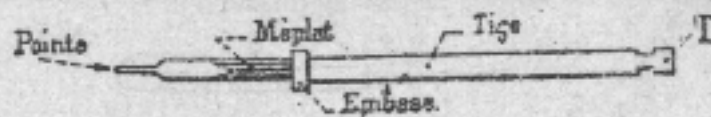


Fig. 11. — Percuteur.

de l'avant, le *méplat*, l'*embase*, la *tige*, le *T*;

6° le **manchon** (fig. 12) : la *tête* avec les *cordons* (dont

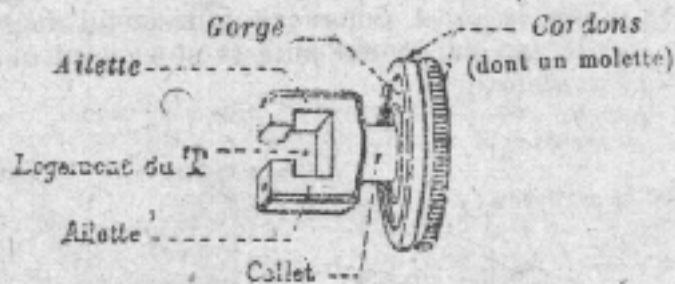


Fig. 12. — Manchon.

un *molette*); la *gorge intérieure*; le *collet*; les *ailettes*; les *épaulements d'arrêt*; le *logement du T*;

7° le **ressort de percussion**;

8° la *vis d'assemblage du cylindre et de la tête mobile*, dont la partie non filetée pénètre dans le *collet* de la tête mobile.

4° MÉCANISMES.

13. Le mécanisme de répétition et le mécanisme de détente sont reliés l'un à l'autre et forment un ensemble qu'on appelle les *mécanismes* (fig. 13).

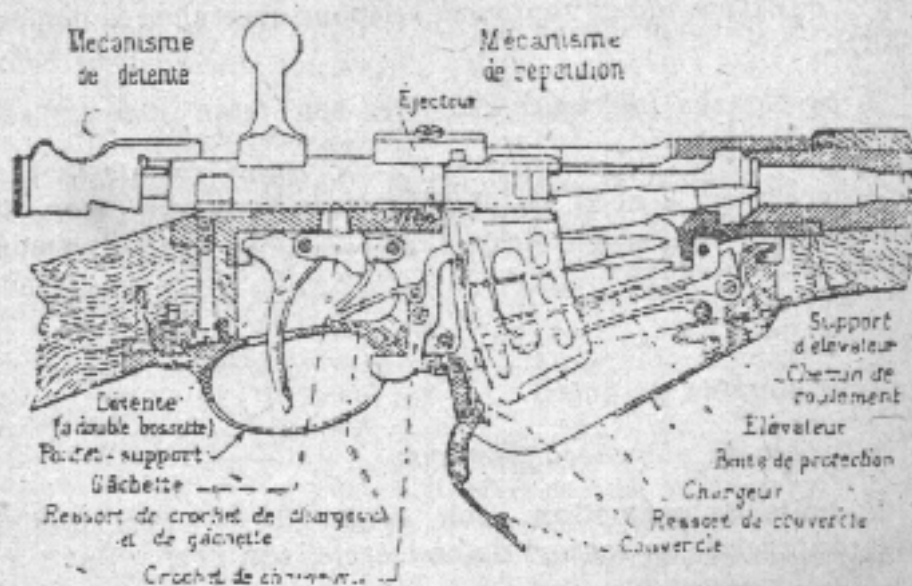


Fig. 13. — Mécanismes. (Vue d'ensemble, en coupe.)

Le mécanisme de répétition (complété par le chargeur)

constitue la partie antérieure des mécanismes; le mécanisme de détente (auquel sont ajoutés le crochet de chargeur et l'éjecteur) en constitue la partie postérieure.

Mécanisme de répétition (fig. 13 et 14).

14. Le support d'élevateur, son *crochet* qui le relie à la boîte de culasse; le *logement de la tête d'élevateur*; la *vis-pivot*; les *côtés*, le *fond*, échancré pour le passage du chargeur; la *queue* qui est reliée au pontet par les deux vis du support d'élevateur;

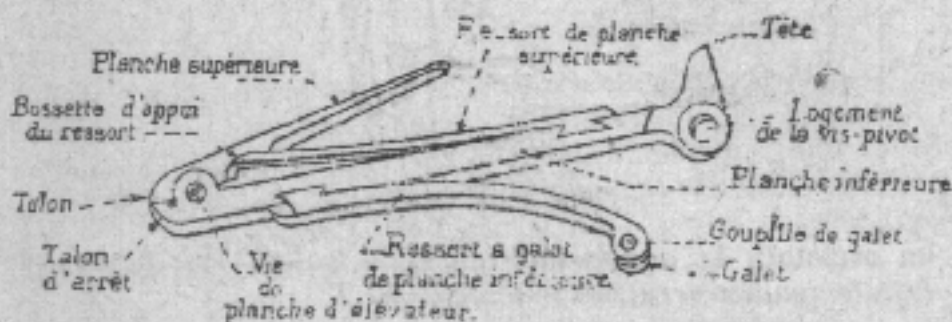


Fig. 14. — Elevateur.

l'élevateur (fig. 14) qui comprend :

- a. la *planche supérieure* avec son *talon*, sa *bossette d'appui du ressort*;
- b. le *ressort de planche supérieure*, sa *branche*, son *tenon en queue d'aronde* et son *encoche* (pour empêcher le démontage);
- c. la *planche inférieure*, sa *tête*, son *talon d'arrêt*; son *corps*;
- d. le *ressort à galet de planche inférieure*, son *tenon*, sa *branche*, son *logement du galet* et son *encoche* (pour empêcher le démontage);
- e. le *galet*;
- f. la *goupille de galet*;
- g. la *vis de planche d'élevateur*.

la *boîte de protection*, son *couvercle*, et l'*articulation du couvercle*, son *ressort de couvercle*, son *bec*;

le *chemin de roulement* (pour le galet du ressort de planche inférieure).

15. Chargeur.— Le chargeur (fig. 15) est un petit récipient en tôle pouvant contenir cinq cartouches (1), et sur lequel on distingue les *deux côtés*, leurs *oreilles* qui maintien-

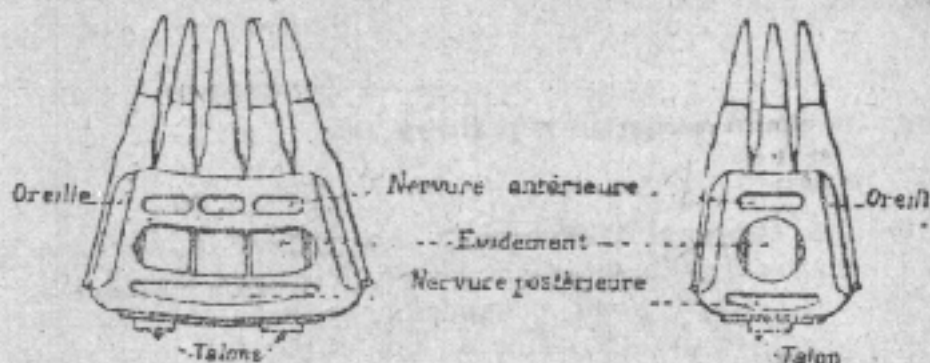


Fig. 15. — Chargeur M^e 1916, à 5 cartouches.

Fig. 16. — Chargeur M^e 1890, à 3 cartouches.

nent les cartouches; les *nervures postérieures* qui forment le logement du bourrelet des cartouches; les *nervures antérieures* qui empêchent les trois cartouches centrales de ballotter; les *deux évidements* pour alléger le chargeur; le *fond*, avec les deux talons pour le crochet de chargeur.

Le chargeur est symétrique par rapport à la cartouche du milieu et peut, par suite, être placé dans l'arme, indifféremment dans les deux sens (2).

Mécanisme de détente (fig. 13 et 17).

16. Le pontet-support de mécanisme, comprenant :

a. le *pontet proprement dit*, sa *feuille postérieure* (percée d'un trou pour la vis de pontet), sa *fente pour le passage de la détente*, sa *fente pour le passage du poussoir du crochet de chargeur*;

b. le *support de mécanisme*, ses *encastremets* pour la queue du support d'élevateur, ses deux *montants* entre lesquels sont logés l'éjecteur, la gâchette et le crochet de chargeur; ses *méplats*, dont l'un sert d'appui à la tranche inférieure du crochet et limite la saillie du bec, ses *butées* contre la paroi inférieure de la boîte de culasse;

(1) Le chargeur du fusil 07-15 et du mousqueton 1892 (fig. 16) qui ne contient que trois cartouches peut être utilisé avec le fusil 1916. Il est de dimensions plus réduites que le chargeur du fusil 1916 et le fond ne porte qu'un seul talon.

(2) Il existe deux types de chargeurs M^e 1916, à cinq cartouches; la figure 15 représente le premier type. Le deuxième type porte sur le fond, entre les deux talons, une nervure qui n'existe pas sur le premier type; en outre, les nervures antérieures sont continues.

la gâchette (fig. 17), sa tête, ses ailettes, sa fente, sa saillie pour l'appui du ressort, son œil;

la détente (fig. 17), à double bossette, sa queue, ses deux bossettes, son épaulement;

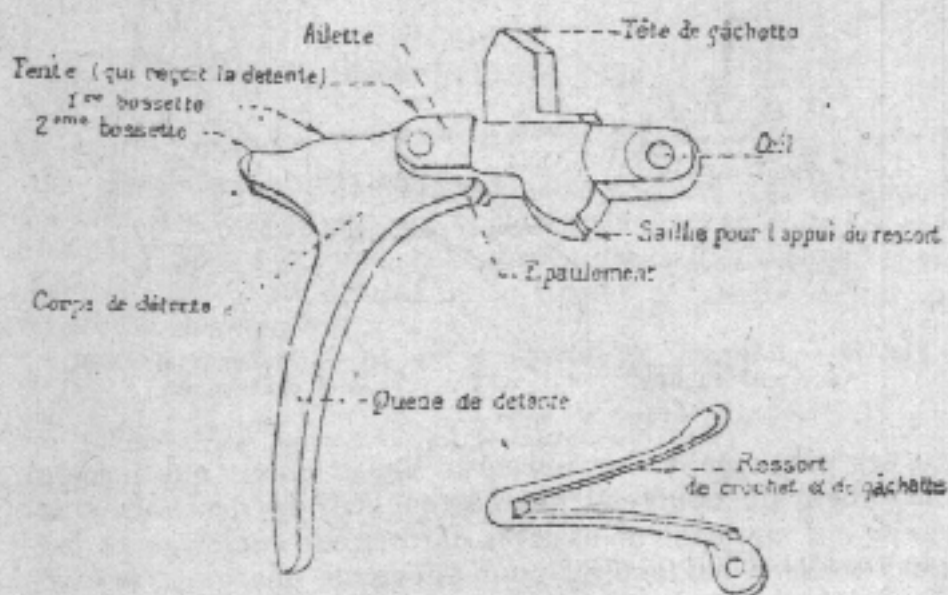


Fig. 17. — Mécanisme de détente.

le crochet de chargeur (fig. 13), son plan incliné, son corps, ses évidements pour le rouleau du ressort, son poussoir; le ressort de crochet et de gâchette (fig. 17), ses deux tranches munies chacune d'un rouleau, sa fente;

l'éjecteur, son embase.

5° MONTURE ET GARNITURES.

Monture.

17. La monture (fig. 18) est en bois, d'une seule pièce; elle comprend : le fût, avec l'évidement pour le démontage de

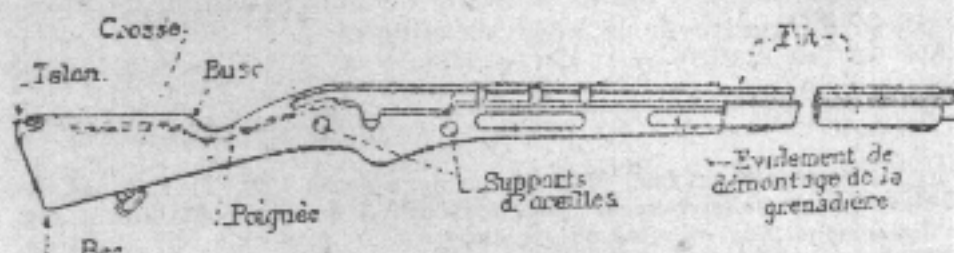


Fig. 18. — Monture.

la grenadière; la poignée, partie rétrécie prolongeant le fût; la crosse avec le busc, le talon, le bec.

Garnitures.

18. L'embouchoir à quillon (fig. 19), en deux pièces inséparables (embouchoir, et quillon vissé sur lui);

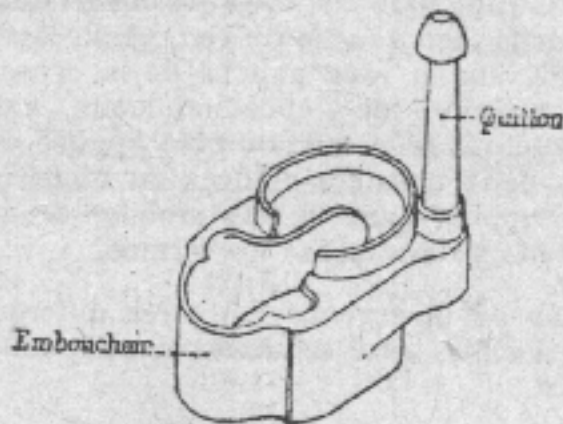


Fig. 19. — Embouchoir à quillon.

le ressort d'embouchoir;

la grenadière et son anneau;

le taquet de support d'élevateur, sa vis;

l'écrou-support de vis de culasse;

les deux supports d'oreilles;

la vis de mécanisme, la vis de pontet, la vis de culasse;

le ballant de crosse à pivot tournant et son anneau;

la plaque de couche;

le garde-main (fig. 20) avec ses échancrures pour le logement de la hausse et pour la lecture du matricule; la bague-verrou (pointée sur le canon);

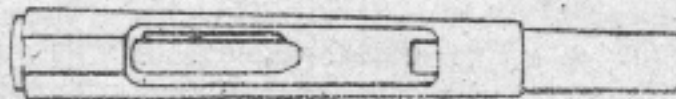


Fig. 20. — Garde-main.

le couvre-culasse (maintenu sur la culasse mobile par la tête de vis d'assemblage), sa lame intérieure, sa lame extérieure avec le bouton d'assemblage des deux lames (1);

le couvre-bouche et sa chaînette d'attache (2) (l'une des extrémités de la chaînette est fixée au couvre-bouche, l'autre extrémité, au quillon de l'embouchoir).

(1) Le couvre-culasse du fusil est marqué de la lettre F, pour le distinguer de celui du mousqueton, qui est marqué de la lettre M.

Le couvre-culasse n'est pas distribué en temps de paix.

(2) Le couvre-bouche n'est pas distribué en temps de paix.

19. Le numéro matricule d'un fusil 1916 se compose d'une lettre de série (simple ou double) et d'un numéro (de 1 à 100,000). Il est appliqué sur la génératrice latérale gauche du tonnerre, sur la face gauche du renfort du levier du cylindre, sur le pontet, sur la joue gauche de la crosse, sur le quillon (1) de croisière de l'épée-baïonnette, ainsi que sur le bracelet-pontet du fourreau, du côté opposé au pontet.

Enfin, les deux derniers chiffres du numéro matricule de l'arme sont apposés sur la tête mobile, de manière à être apparents lorsque la culasse est fermée.

20. En cas de divergence entre les différents matricules portés sur l'arme, c'est celui du canon qui est considéré comme exact.

6° ÉPÉE-BAÏONNETTE.

21. L'épée-baïonnette (fig. 21) se divise en trois parties principales :

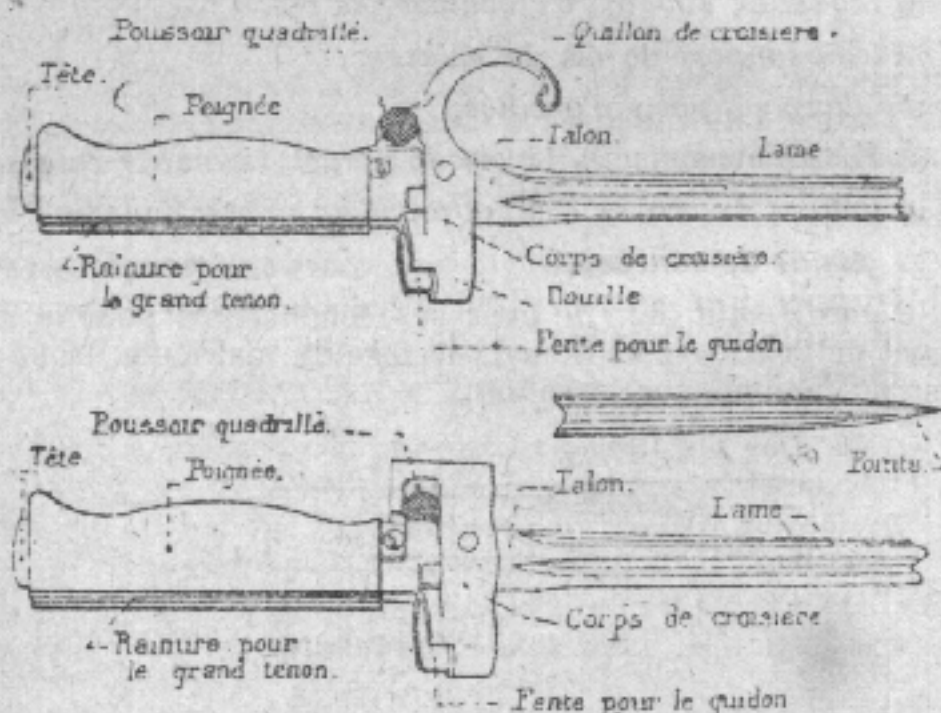


Fig. 21. — Épée-baïonnette.

1° la **lame quadrangulaire** : le *talon*, les *quatre arêtes*; les *quatre gouttières*, la *pointe*, la *soie*, filetée à son extrémité;

(1) Si la baïonnette en comporte un; la plupart des baïonnettes fabriquées pendant la guerre en sont dépourvues, ainsi que les baïonnettes de nouvelle fabrication. Le numéro matricule se trouve sur la partie plane opposée à la douille.

2° la **monture** : la *poignée*, dont la *tête* pénètre dans le logement de l'embouchoir; le *dos*, avec la rainure servant de guide pour mettre la baïonnette au canon; la *virole*, son *poussoir quadrillé*, son *taquet à plan incliné*; la *croisière*, son *corps*, son *quillon* (1), sa *douille*, sa *fente pour le guidon*;

3° le **fourreau** (fig. 22) : le *corps du fourreau*; le *bracelet-pontet*; le *bouton* et son *trou*; la *cuvette* avec ses quatre *battes*.

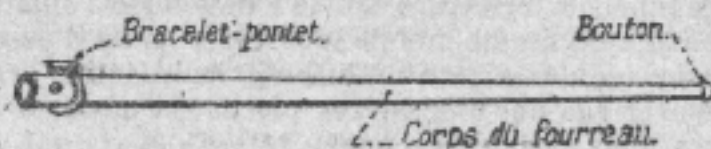


Fig. 22. — Fourreau.

22. Le fourreau est bronzé extérieurement.

CHAPITRE II.

DÉMONTAGE ET REMONTAGE.

23. Le démontage complet de l'arme tel qu'il est indiqué ci-après n'est fait qu'exceptionnellement et seulement sur l'ordre d'un officier ou d'un sous-officier.

Les pièces non indiquées dans les prescriptions qui suivent sont nettoyées sur place et ne sont jamais démontées.

24. Il est interdit, en vue d'éviter les mutilations, de frapper une pièce quelconque de l'arme avec un objet métallique (démontage de l'embouchoir et de la grenadière).

25. Les vis doivent toujours être serrées à fond, particulièrement la vis de culasse; il faut les engager à la main (au moins les trois premiers filets), toutes les fois que cela est possible.

ARTICLE I.

DÉMONTAGE.

26. L'épée-baïonnette étant séparée de l'arme et la bretelle retirée, le démontage s'opère dans l'ordre suivant :

démontage de la culasse mobile,

démontage des mécanismes,

séparation de la monture et de l'ensemble canon-boîte de culasse.

(1) La plupart des baïonnettes fabriquées pendant la guerre en sont dépourvues, ainsi que les baïonnettes de nouvelle fabrication.

DÉMONTAGE DE LA CULASSE MOBILE.

27. Retirer la culasse mobile de la boîte de culasse. —

Ouvrir la culasse et la ramener en arrière jusqu'à ce que le tenon gauche de fermeture soit au milieu de l'entaille pour le démontage de la tête mobile; desserrer la vis d'assemblage du cylindre et de la tête mobile de la quantité nécessaire pour séparer ces deux dernières pièces (la dévisser de trois ou quatre filets, jusqu'à ce que la tête de la vis soit complètement visible hors de son trou); faire tourner le manchon à droite, avec la main (ou, si c'est nécessaire, avec un tourne-vis), pour dégager le bouton de la tête mobile de son logement dans le cylindre; tirer, vers l'arrière, la culasse mobile et la sortir de la boîte de culasse : enlever la tête mobile restée dans la boîte.

28. REMARQUE. — Lorsque le fusil est muni du couvre-culasse, opérer comme il est dit ci-après : ouvrir la culasse et la ramener en arrière; dévisser et enlever la vis d'assemblage du cylindre et de la tête mobile; enlever le couvre-culasse; disposer la culasse de façon que le tenon gauche de fermeture soit au milieu de l'entaille pour le démontage de la tête mobile, puis terminer l'opération comme il est dit au n° 27.

Dans le cas où le démontage de la culasse mobile doit être limité à l'enlèvement de la culasse, on peut se dispenser de démonter le couvre-culasse; il suffit d'opérer comme il est dit au n° 27.

29. Il est interdit de dévisser la vis d'assemblage lorsque la culasse est fermée.

30. Démontez complètement la culasse mobile. — La culasse mobile étant enlevée de la boîte (et, s'il y a lieu, le couvre-culasse ayant été préalablement séparé de la culasse), le démontage s'exécute de la façon suivante : mettre le chien à l'abattu; placer la fente de repère du manchon en face de celle du chien; placer la pointe du percuteur sur un morceau de bois dur; comprimer le ressort de percussion : à cet effet, saisir à pleine main le cylindre et le chien, le petit doigt en contact avec le renfort du levier, puis appuyer, *verticalement*, jusqu'à ce que le manchon soit hors du chien; dégager le manchon du T du percuteur; laisser le ressort se détendre librement, séparer le cylindre, le chien, le percuteur et le ressort de percussion.

31. Il est interdit de démonter l'extracteur.

DÉMONTAGE DES MÉCANISMES.

32. Enlever les mécanismes. — Dévisser la vis de pontet, puis la sortir de son logement; dévisser la vis de mécanisme, puis maintenir d'une main le pontet dans son logement, pendant qu'on retire la vis avec l'autre main; saisir le pontet et le faire pivoter vers l'avant pour dégager le crochet du support d'élevateur; séparer les mécanismes de la boîte de culasse.

33. Pour démonter entièrement les mécanismes :

1° dévisser la vis-pivot d'élevateur et l'enlever en maintenant la tête d'élevateur en place ; retirer l'élevateur;

2° enlever la vis de gâchette, puis l'ensemble gâchette-détente;

3° enlever la vis de crochet de chargeur; saisir le ressort de crochet et le tirer en arrière et vers le haut pour extraire le crochet de son logement dans le support de mécanisme.

34. Il est interdit de démonter la planche supérieure, les ressorts d'élevateur, la boîte de protection, et de dévisser la vis de l'éjecteur.

SÉPARATION DE LA MONTURE ET DE L'ENSEMBLE CANON-BOÎTE DE CULASSE.

35. Enlever le garde-main : chasser la grenadière vers l'avant jusqu'à ce qu'elle ait dégagé le garde-main; placer la planche de hausse perpendiculairement au canon; tirer, vers l'avant, le garde-main, pour le dégager de la bague-verrou; le faire pivoter de 90 degrés; le soulever pour le dégager de la planche de hausse. Replacer la planche sur son pied.

36. Pour séparer la monture de l'ensemble canon-boîte de culasse, enlever les mécanismes (si cette opération n'a pas été faite); enlever : la vis de culasse, l'embouchoir et la grenadière; renverser l'arme dans la main gauche, le canon en dessous; saisir la monture de la main droite, à la poignée, et donner quelques saccades jusqu'à ce que l'ensemble canon-boîte de culasse soit dégagé de son logement.

37. Il est interdit de démonter les pièces de la hausse ainsi que les ressorts de grenadière et d'embouchoir.

ARTICLE II.

REMONTAGE.

38. Le remontage s'opère dans l'ordre inverse du démontage.

FIXATION DE L'ENSEMBLE CANON-BOITE DE CULASSE SUR LA MONTURE.

39. Placer le canon et la boîte de culasse dans leurs encastremens de la monture; enfiler la grenadière (l'anneau du côté opposé au levier du cylindre quand la culasse est fermée); fixer l'embouchoir; replacer la vis de culasse et la serrer à fond.

Replacer le garde-main : lever la planche de hausse perpendiculairement au canon; enfiler le garde-main en lui faisant faire un angle de 90 degrés avec la direction du canon; le faire pivoter de 90 degrés; introduire l'encastrement postérieur sous la bague-verrou; rabattre la planche sur son pied; replacer la grenadière en l'enfilant sur le garde-main.

REMONTAGE DES MÉCANISMES.

40. Remonter d'abord, s'il y a lieu, le crochet de chargeur et son ressort, la gâchette avec la détente (1) et l'élevateur. Serrer à fond toutes les vis.

Saisir ensuite les mécanismes par le pontet; les introduire dans la boîte de culasse par la partie antérieure, l'avant du support d'élevateur venant buter contre le taquet; faire pivoter les mécanismes en arrière, de manière que le crochet antérieur vienne emboîter sa goupille dans la boîte de culasse; achever d'enfoncer la partie arrière des mécanismes dans leur logement; replacer la vis de mécanisme et la vis de pontet.

NOTA. — Il est nécessaire d'appuyer sur le pontet, de façon à introduire, *sans forcement*, la vis de mécanisme.

REMONTAGE DE LA CULASSE MOBILE.

41. Enfiler le ressort de percussion sur le percuteur; introduire ces deux pièces dans le cylindre; placer le chien sur

(1) Faire pénétrer la queue de la détente dans la fente du pontet avant de mettre en place la vis de gâchette.

le percuteur, dans la position de l'abattu; comprimer le ressort de percussion comme dans le démontage; engager le manchon sur le T du percuteur, et l'amener en face de l'entrée de son logement dans le chien; laisser le ressort de percussion se détendre lentement.

Les pièces de la culasse mobile étant ainsi assemblées (à l'exception de la tête mobile), mettre le chien à l'armé; faire tourner le manchon de façon que sa fente de repère fasse un angle d'environ 45 degrés, vers la droite, avec celle du chien (1); placer la tête mobile dans la boîte de culasse, les tenons à hauteur du milieu de l'entaille latérale, le bouton à droite; engager la culasse mobile dans la boîte de culasse en faisant pénétrer le percuteur dans la tête mobile; faire tourner le manchon à gauche avec la main (ou, au besoin, avec un tournevis) pour amener le bouton de la tête mobile dans son logement; serrer à fond la vis d'assemblage.

NOTA. — Lorsque le fusil comporte un couvre-culasse, il y a lieu, après que le bouton de la tête mobile a été amené dans son logement, de placer le couvre-culasse; ensuite, d'engager, à la main, de quelques filets, la vis d'assemblage, puis de la serrer à fond.

CHAPITRE III.

FONCTIONNEMENT.

ARTICLE UNIQUE.

42. On suppose que la dernière cartouche d'un chargeur vient d'être tirée et que la culasse est fermée; les tenons de la tête mobile sont sur les épaulements d'appui. Un étui se trouve dans la chambre; la griffe de l'extracteur est en avant du bourrelet de l'étui; le chien est à l'abattu; le percuteur fait saillie dans la cuvette de la tête mobile; le ressort de percussion est normalement débandé.

1° OUVRIR LA CULASSE.

43. Tourner le levier de droite à gauche, jusqu'à la position verticale, puis le ramener à fond vers l'arrière. Pendant cette double opération, il s'est produit : le déverrouillage et l'ouverture de la culasse la première partie de l'armé, l'extraction et l'éjection.

(1) Si le manchon est mal orienté, on éprouve une difficulté à faire pénétrer le percuteur dans le canal de la tête mobile.

44. Déverrouillage et ouverture. — Par l'intermédiaire du levier, le cylindre tourne en entraînant la tête mobile à laquelle il est lié par la vis d'assemblage; les tenons glissent sur les épaulements d'appui et arrivent en face des rainures longitudinales qui permettent l'ouverture.

45. Armé. — Le mouvement de rotation du cylindre tend à se transmettre au chien par les rampes hélicoïdales en contact; mais le chien ne peut pas tourner, parce que son renfort est arrêté par la face gauche de la fente supérieure de la boîte de culasse; il recule, et, quand le levier est à la position verticale, le coin d'arrêt du chien est tombé dans le cran de l'armé du cylindre; le cran de départ du chien a dépassé, vers l'arrière, la tête de gâchette. Le ressort de percussion a été bandé entre le ressaut du cylindre et l'embase du percuteur qui, par l'intermédiaire du manchon, a suivi le mouvement du chien.

46. Extraction et éjection. — Au début du mouvement de rotation du cylindre, la tête mobile tourne sans reculer; puis, dès que les tenons sont dégagés, elle recule légèrement sous l'action de la rampe de dégagement. Ce recul a pour effet de décoller l'étui s'il adhère à la chambre. Maintenu dans la cuvette par la griffe de l'extracteur, l'étui est extrait de la chambre pendant le recul du cylindre.

Vers la fin du mouvement arrière, le bourrelet heurte l'éjecteur : l'étui est projeté hors de l'arme.

2° APPROVISIONNER.

47. Introduire un chargeur, de champ, dans la boîte de culasse, par la partie supérieure de l'échancrure; enfoncer, avec le pouce de la main droite, jusqu'à ce que le talon du chargeur soit en prise avec le bec du crochet de chargeur. Pendant cette opération, les ressorts des planches d'élevateur ont été comprimés : la planche supérieure pousse, vers le haut, les cartouches qui ne peuvent s'échapper, la cartouche supérieure étant maintenue par les oreilles du chargeur.

3° FERMER LA CULASSE.

48. Pousser le levier en avant, puis le rabattre complètement à droite. Pendant cette double opération, il s'est produit : le chargement, la fin de l'armé, la fermeture et le verrouillage.

49. Chargement. — La tête mobile, en avançant, pousse dans la chambre la première cartouche du chargeur. Les

autres cartouches s'élèvent sous l'action de la planche supérieure d'élevateur, et la seconde cartouche vient prendre la place de la première.

50. Fin de l'armé. — Au début de la rotation du levier, le cran de départ du chien rencontre la tête de gâchette et s'appuie sur elle; il reste à cette position, tandis que le cylindre continue à avancer en tournant, le renfort du cylindre prenant appui sur la rampe hélicoïdale de la boîte de culasse. A la fin du mouvement, le ressort de percussion est complètement bandé. Quand la rotation du levier est achevée, le coin d'arrêt du chien est en face de la rainure de départ du cylindre.

51. Fermeture et verrouillage. — La rotation du levier entraîne la tête mobile et, par suite, amène les tenons sur leurs épaulements d'appui (1).

Pendant le dernier mouvement d'avance de la culasse, la griffe de l'extracteur a franchi le bourrelet de la cartouche, et est venue se placer en avant de lui. Pendant le mouvement de verrouillage, la grille de l'extracteur glisse sur le pourtour du bourrelet (2).

4° FAIRE PARTIR LE COUP.

52. En agissant sur la détente, la bossette antérieure, puis la bossette postérieure, viennent s'appuyer sur la queue de culasse en provoquant l'abaissement progressif de la tête de gâchette; celle-ci finit par s'effacer complètement de la boîte de culasse : le chien est libéré. La pression du ressort de percussion sur l'embase du percuteur a pour effet de porter en avant le percuteur et, par celui-ci, le manchon et le chien. La pointe du percuteur émerge dans la cuvette de la tête mobile et frappe l'amorce qui enflamme la charge de poudre. Le mouvement en avant du percuteur est limité par la butée du chien sur le cylindre.

(1) On appelle *feuillure* d'une arme, la distance comprise entre la tranche postérieure du canon et le fond de la cuvette de la culasse lorsque la culasse est verrouillée.

C'est donc l'espace dont dispose, pour se loger, le bourrelet de l'étui. Si cet espace était trop petit, on ne pourrait pas fermer la culasse; s'il était trop grand, il pourrait en résulter des ruptures d'étui dans la région du culot.

Les limites admises pour les armes en service sont de 2^{mm} à 2^{mm},35 pour les fusils et les mousquetons.

(2) Il y a lieu de remarquer que, lorsque le verrouillage est terminé, le renfort du levier n'est plus en contact avec la tranche postérieure de l'échancreure de la boîte de culasse; le verrouillage est réalisé uniquement par l'appui de la face postérieure des tenons de fermeture sur leurs épaulements d'appui.

53. Les diverses pièces de l'arme se trouvent alors dans la position relative qui a été donnée au n° 42.

5° CONTINUER LE TIR.

54. La répétition des opérations ci-dessus décrites permet de tirer successivement les 5 cartouches du chargeur.

Au moment où la cinquième cartouche quitte le chargeur (mouvement avant du cylindre dans la fermeture), celui-ci n'est plus maintenu dans l'arme. Le couvercle de la boîte de protection étant ouvert, le chargeur tombe de lui-même hors de l'arme.

REMARQUES.

55. Il est possible, après avoir mis en place un chargeur garni, de fermer l'arme sans introduire une cartouche dans la chambre; il suffit d'appuyer légèrement sur la cartouche supérieure pour que la culasse mobile, dans le mouvement de fermeture, la franchisse au lieu de rencontrer son culot.

On peut placer une cartouche dans la chambre avant de pratiquer l'opération qui vient d'être décrite; l'arme est alors approvisionnée à 6 cartouches.

56. Pour retirer un chargeur introduit, il suffit, après avoir ouvert la culasse, d'appuyer sur le poussoir du crochet de chargeur; le bec du crochet s'efface et dégage le talon du chargeur qui était en prise avec lui. Le chargeur, libéré, est projeté hors de l'arme sous l'action des ressorts d'élevateur qui se décompressent.

57. Il est possible de tirer des cartouches libres, sans chargeur. Il suffit, après avoir ouvert la culasse, de placer la cartouche sur la planche supérieure d'élevateur et de fermer la culasse.

CHAPITRE IV.

ENTRETIEN DU FUSIL 1916.

58. Les prescriptions générales concernant l'entretien des armes sont données dans la première partie, n° 17 à 37.

Les fusils peuvent recevoir un nettoyage sommaire ou un nettoyage complet, selon les ordres donnés par le Commandant de l'unité ou par l'officier (ou le sous-officier) qui a dirigé l'exercice ou le tir.

PIECES A DEMONTER POUR LE NETTOYAGE SOMMAIRE.

59. Culasse mobile, sans séparer les pièces autres que la tête mobile.

ARTICLE II.

PIECES A DEMONTER POUR LE NETTOYAGE COMPLET.

60. Culasse mobile (complètement démontée).

Mécanismes.

Monture.

ARTICLE III.

**PRÉSENTATION POUR UNE REVUE D'ARMES PASSÉE
PAR UN OFFICIER (OU UN SOUS-OFFICIER)
DE L'UNITÉ (1).**

61. Culasse mobile (complètement démontée).

Mécanismes démontés.

Monture.

Epée-baïonnette

Fourreau.

(1) Toute autre présentation pourra être prescrite par l'Officier qui ordonne la revue d'armes.